

## ATTAQUE D'OURS, ESTIVE DE POUILH, SEPTEMBRE 2013

### Lettre ouverte de l'ASPAP à Mme la Préfète du département de l'Ariège suite à sa conférence de presse

30 septembre 2013,

Madame la Préfète,

Suite aux événements survenus sur l'estive de Pouilh, vous avez souhaité recevoir les medias en conférence de presse « *après avoir eu tous les éléments* » (<http://www.ariegenews.com/news-67260.html>).

Les comptes rendus, écrits ou télévisés, comme les informations qui nous ont été données sur cette conférence et les questions posées, montrent qu'en fait **vous avez été informée de façon incomplète, voire inexacte sur certains points. De nombreuses questions se posent en effet. Des faits ont été passés sous silence. NOUS LES ABORDERONS LORS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE LE MERCREDI 9 OCTOBRE**, à 16 heures, à la salle de la Bibliothèque de la municipalité d'Oust, dont dépend l'estive de Pouilh, avec la participation du berger, du président du groupement pastoral et d'éleveurs impactés.

**Déjà rétablir cette vérité : non Madame La Préfète, ce ne sont pas « des éléments extérieurs aux éleveurs »** qui sont venus soutenir sur l'estive les victimes, **mais d'autres éleveurs, de toute l'Ariège**, et ils l'ont fait **à la demande des éleveurs et du berger du Groupement Pastoral concerné** qui n'acceptent plus de subir à la fois les attaques d'ours et le mépris que les associations qui militent pour l'ours, financées par l'Etat, déversent en permanence sur eux et leur façon de travailler. D'autres mépris aussi, encore plus inadmissibles, humainement inacceptables.

C'est à leur demande qu'un représentant de l'ADDIP était venu apporter le soutien de l'ensemble du massif pyrénéen qui a montré à de multiples reprises comment il était capable de se mobiliser lorsqu'il en est besoin. Ce représentant n'est d'ailleurs pas intervenu, il n'avait pas à le faire, simplement par sa présence à manifester ce soutien.

Attitude « *vulgaire et irrationnelle* » ? « *Rétablir la confiance* » ?

De tels propos sont totalement décalés par rapport à la réalité. Il ne faudrait pas oublier en effet cette vulgarité initiale : le mensonge d'Etat, le déni de démocratie qui dans les années 90 fut organisé par le Ministère de l'Environnement et relayé par l'ONC de l'époque : alors que les administrations régionales concernées l'informaient de l'inverse, il faisait croire à l'Europe que les Pyrénéens voulaient des réintroductions d'ours.

Ce dossier et ses preuves ont été exposés par le représentant de l'ADDIP lors de son entrevue avec les représentants ministériels à la Préfecture le 7 août dernier, en votre présence. Un double avait été remis le matin par M. le Maire de St Lary (Ariège) aux participants de la table ronde avec les élus politiques et consulaires du département que vous présidiez. Le dossier avait été envoyé à M. le Président de la République le 5 de ce même mois. Il est donc connu de vous comme des services de l'Etat.

Des éléments nouveaux seront d'ailleurs exposés lors de notre conférence de presse.

**Sans les mensonges de l'État, les ours slovènes n'auraient jamais été là** : toutes les suites du programme ours découlent de ce mensonge initial qui met en jeu la morale républicaine et la « *confiance* » pour reprendre votre mot, des citoyens en leur État, ici sérieusement atteinte.

**L'État doit assumer ce dysfonctionnement**, il met en jeu la gouvernance sous ses aspects à la fois de fond (politiques et moraux) et très concrets. Il faut en tirer les conséquences : retirer ces ours, les placer en un lieu où ils ne nuiront à personne. **Il est inadmissible de continuer à faire payer à ceux qui ne le voulaient pas les conséquences de ce qui est une escroquerie d'État alors que l'Europe elle-même en a tiré les conclusions en disant stop aux réintroductions « à cause de l'opposition des populations locales. »**

Nous vous prions, Madame la Préfète, de bien vouloir accepter tout notre respect,

ASPAP, 32 rue général de Gaulle 09000 FOIX

[Aspap.contact@gmail.com](mailto:Aspap.contact@gmail.com)

06 30 29 90 86, et pour cette conférence de presse : 06 77 22 85 54